

LETTRE D'INFORMATION

REGARDS : 29/2016-2017

SOMMAIRE

- 1. Les séminaires**
- 2. Informations diverses**
- 3. Prix**
- 4. Publications et communications**
- 5. Appel à communication et contribution**

1. Les séminaires

- **Lundi 3 octobre 2016, 14h – 15h30, Séminaire Philosophie et théorie économiques**

- **Transmis par C. Hédoïn**

"Chères/chers collègues, Le premier séminaire "Philosophie et théorie économiques" de l'année aura lieu le lundi 3 octobre 2016 à de 14h à 15h30. Jean-Sébastien Gharbi fera une présentation sur le thème "Contemporary Modernization Theory: A Methodological Assessment" basée sur son article "Modernization theory, Chinese modernization, and social ethics", *in* Campagnolo G. (ed.), *Liberalism and Chinese Development*, Londres, Routledge, pp. 86-105, 2016. Une version de cet article est en pièce-jointe (ne s'agissant pas de la version finale, merci de ne pas la diffuser). La salle vous sera communiquée ultérieurement. (PDF M05_Liberalism & Chinese Economic Development_CH05_CE_JSG)

2. Informations diverses

De : "Nathalie Moreau" nathalie.moreau@univ-reims.fr

A : direclabo@univ-reims.fr

Objet : Présentation du Plan d'action ANR 2017

Chère Collègue, cher Collègue,

Je vous invite à participer à une séance d'information du Plan d'action 2017 de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), qui se tiendra sur le Campus Croix-Rouge, dans l'amphithéâtre de la Maison de la Recherche (bâtiment 13), le Mercredi 5 octobre prochain, à partir de 14 h.

En comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, chère Collègue, cher Collègue, l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Le Vice-président du CAC

Pr Didier MARCOTTE

3. Prix

Jean Francis Ory a reçu le 2ème prix lors du 13ème congrès de l'ADERSE (Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche en RSE) à Lyon, 13 juin 2016 pour sa thèse intitulée "Contrôle et pilotage de la performance globale des universités. Une approche par les parties prenantes : l'exemple du développement durable."

4. Publications et communications

Publications

- Berta N., Gautherat E., Gun O. (2016), "Transactions on the European carbon market: a bubble of compliance in a whirlpool of speculation", Cambridge Journal of Economics, <http://cje.oxfordjournals.org/content/early/2016/08/05/cje.bew041.short?rss=1>.

- Elsa Gatelier, 2016, "Understanding disparities in wine tourism development: evidences from two Old World cases", In C.M. Hall & S. Gössling (Eds), *Food Tourism and Regional Development. Networks, Products and Trajectories*. New York : Routledge, pp.203-214.

- Gammoudi, M, Cherif, M., 2016. Threshold Effects in the Capital Account Liberalization and Foreign Direct Investment Relationship. Middle East Development Journal 8, 156–175. doi:10.1080/17938120.2016.1151324. **Taylor&Francis**

Cette article a reçu aussi un prix de 1000 dollars de l'ERF (Economic Research Forum) au mois de Mai.

- Gammoudi, M, Cherif, M., Capital Account Openness, Political Institutions and FDI in MENA Region: An Empirical Investigation, à paraître (Mi-juin) **CNRS 4***

- Sous la direction de Laetitia Lethielleux et Monique Combes, l'ouvrage collectif issu des 15è rencontres du RIUESS à Reims est désormais disponible en librairie depuis le 7 juin 2016 , "Formes et fondements de la créativité dans l'économie sociale et solidaire". Vous trouverez toutes les

informations utiles à partir du lien suivant : <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100287750>

- Bernard Hours et Thierry Pouch, La gouvernance entre promesses de futur et aliénation présente, l'Homme et la société n°199, juillet 2016

- Roux D. et Guillard V. (2016), Circulations d'objets entre étrangers dans l'espace public : une analyse des formes de socialité entre déposés et glaneurs, *Recherche et Applications en Marketing*, 31, 4, 1-20.

- Roux D., El Euch Maalej M. et Boyer J. (2016), Les jugements critiques du luxe : une approche par la légitimité, *Décisions Marketing*, 82, avril-juin, 33-52..

Communications et participations jury de thèses

- Ory J.-F. (2016). Élaboration d'un tableau de bord de la responsabilité sociale de l'université, retour d'expérience d'une recherche-intervention. 13ème Congrès de l'ADERSE : « La responsabilité sociale des organisations et des établissements d'enseignement supérieur », juin 2016, Lyon.

- Ory J.-F., Petitjean J.-L., Côme T. (2016). Plan Vert des Universités, plan stratégique ou outil de communication ? 13ème Congrès de l'ADERSE : « La responsabilité sociale des organisations et des établissements d'enseignement supérieur », juin 2016, Lyon.

- Jean Francis Ory est invité à l'Université Toulouse III Paul Sabatier le 12 octobre pour intervenir sur la thématique de la structuration et gestion des démarches RSU, dans le cadre des '1ères Rencontres de la RSU' organisées par cette université. Je participerai à une table ronde, puis à l'atelier 4 : "Quel avenir pour la RSU".

<http://www.univ-tlse3.fr/actualites/journee-rsu-le-12-octobre-a-l-universite-645819.kjsp>

- Thierry Pouch, communication au colloque "libéralisation des marchés laitiers", Société Française d'Économie Rurale, 9-10 juin, Clermont-Ferrand. (PDF en attache)

Participations à des jurys de thèse

Patricia Roques à l'Université de Nice Sophia Antipolis

Jury :

Laurent BERTRANDIAS, rapporteur, Professeur à l'Université de Toulouse 3

Karine FLANET, suffragant, Déléguée développement et marketing à la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz

Dominique ROUX, rapporteur, Professeur à l'Université de Reims Champagne Ardennes

Catherine THOMAS, suffragante, Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

Nathalie LAZARIC, directrice de thèse, Directeur de recherche au CNRS / Université de Nice Sophia Antipolis

Youssef Gemayel à l'Université Grenoble Alpes le 13 Juin 2016

Jury :

Sandrine MACE, rapporteur, Professeure à l'ESCP Europe

Dominique ROUX, rapporteur, Professeure à l'Université de Reims Champagne Ardennes

Monsieur Alain JOLIBERT, examinateur, Professeur des Universités émérite, Université Grenoble-Alpes

Monsieur Adnan BECKDACHE Pharmacien, examinateur, Directeur Marketing et Ventes, Taba Chemipharm

Madame Marie-Laure GAVARD-PERRET, directrice de thèse, Professeure des Universités, Université Grenoble-Alpes

Sarra Mokaddem à l'Université Paris-Est Marne La Vallée le 16 Juin 2016

Jury :

Mme Dominique ROUX, Professeure à l'Université de Reims Champagne Ardennes, rapporteur

Mr. Bernard COVA, Professeur des Universités, Kedge Business School, rapporteur
Mme Madeleine BESSON, Professeure des Universités, TELECOM Ecole de Management,
examineur

Mr. Dominique DESJEUX, Professeur des Universités, Université Paris Descartes, examineur
Mme Amina BEJI-BECHEUR, Professeure des Universités, Université Paris-Est Marne-la-Vallée,
directrice de thèse

Mme Luciana CASTRO-GONCALVES, Enseignante-Chercheur, ESIEE Paris, directrice de thèse

5. Appel à communication et contribution

- **Transmis par Nadia Gahlam**

Revue de l'Entrepreneuriat

Appel à contribution

REVUE de L'ENTREPRENEURIAT

Entrepreneuriat culturel et créatif : réalités et enjeux

Rédacteurs invités :

- Dr Caroline Chapain (coordonnatrice du réseau « Creative Region in Europe » et membre du département "Entrepreneurship & Local Economy" de l'université Birmingham)
 - Sandrine Emin (Maître de conférences, Université d'Angers)
 - Nathalie Schieb-Bienfait (Maître de conférences HDR, Université de Nantes)

Résumé : 30 septembre 2016

Texte définitif : 15 mars 2017 – Article final : 30 octobre 2017

Depuis une vingtaine d'années, l'intérêt porté par les pouvoirs publics, les acteurs socio-économiques mais également le monde académique au secteur créatif et culturel s'est particulièrement développé en Europe (EC, 1998 ; EP, 1999 ; KEA, 2006 ; EC, 2007 ; EC, 2010 ; EP, 2012; TERA, 2014; Fleming, 2015). Concernant les acteurs politiques et socio-économiques, l'attention nouvelle portée à la culture est à relier à sa contribution à la dynamique économique mise en évidence par de nombreux rapports¹, à la fois en termes de contribution directe à la croissance économique (emplois, valeur ajoutée) mais aussi indirecte en termes de 'spillovers' et contribution indirecte à l'innovation dans l'ensemble de l'économie (Fleming, 2015 ; Chapain and Hargreaves, 2016 ; Hartley et al. 2013). Cet engouement a été conforté par les travaux de Richard Florida (2002, 2005) sur la « classe créative ». De nombreuses collectivités territoriales ont alors cherché à asseoir leur développement économique sur le secteur culturel et créatif et/ou sur la « classe créative ». Elles ont misé sur la mise en œuvre de politiques supposées rendre leur territoire plus attractif (Hall, 2000 ; Landry 2001 ; Li et Li, 2011 ; Musterd and Murie, 2010 ; Musterd and Kovacs, 2013), de stratégies territoriales fondées sur la culture (Scott, 2006a, b) ou ont également soutenu le développement de clusters et de quartiers créatifs (Zheng, 2010 ; Andres et Chapain, 2013), souvent en combinant des politiques économiques, culturelles et de développement urbain (Andres and Chapain, 2015 ; Emin et Schieb-Bienfait, 2016). En France, la commande du rapport sur l'apport de la culture à l'économie de la France par l'Inspection Générale des Finances et l'Inspection Générale des Affaires Culturelles témoigne de ce rapprochement entre culture et économie, jusqu'il y a peu encore impossible. Ce rapprochement

s'inscrit dans un double tournant culturel (O'Connor, 2010 ; Ambrosino et Guillon, 2014). Le premier mouvement d'économicisation de la culture donne à voir les implications économiques des politiques culturelles en termes d'effet de levier, de création d'emplois ou encore de revenus directs et indirects. Le second mouvement de culturalisation de l'économie s'inscrit dans l'économie de la connaissance. L'économie culturelle et créative y

désigne l'ensemble des activités ayant recours à la propriété intellectuelle et orientées vers l'exploitation marchande de la création artistique, esthétique et sémiotique. Dans ce contexte, les définitions du secteur culturel et créatif se redessinent au travers de sa capacité à se positionner comme un secteur économique à part entière et de son impact positif sur l'économie et l'emploi. Selon l'union européenne, les industries créatives appelées aussi « industries culturelles » sont

« des industries qui trouvent leur origine dans la créativité, les compétences et le talent d'une personne et qui ont un fort potentiel de croissance et d'emploi à travers la production et l'exploitation de la propriété intellectuelle » (DCMS and Creative Industries Task Force, 1998). Elles recouvrent des réalités socio-économiques très hétérogènes plus ou moins étendues selon les définitions (cinéma et audiovisuel, édition et presse, musique, arts du spectacle, patrimoine artistique et monumental et également jeux électroniques, design, architecture, mode,...), avec une forte prépondérance de travailleurs indépendants et de petites et moyennes entreprises (EC, 2010).

Le développement de la notion d'« entrepreneuriat culturel et créatif » durant les dix dernières années s'inscrit dans cette redéfinition (Rae, 2004 ; DCMS, 2006 ; Henry, 2008 ; NESTA, 2009 ; Hagoort and Koymann, 2009 ; HKU, 2010 ; Henry and De Bruyn, 2011 ; Markusen, 2013). Les Nations Unis défendent l'émergence d'un nouveau paradigme dans lequel l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation sont les principaux moteurs de l'économie mondiale (Rapport sur l'économie créative de l'UNESCO/PNUD, 2013). L'intérêt porté à l'activité créative comme ferment de nouvelles dynamiques entrepreneuriales s'est affirmé, à la fois pour mieux comprendre les effets de la créativité sur l'entrepreneuriat et l'innovation, mais aussi pour favoriser les conditions sociales, culturelles, géographiques de son développement (interactions, mise en réseau, 'spillover'...) (Scott, 2006 a et b ; Chapain et Comunian, 2010).

D'un point de vue académique, la parution en 2000 de l'ouvrage de Richard Caves sur les industries créatives constitue une étape importante, à partir de laquelle les chercheurs en sciences humaines et sociales vont s'intéresser aux problématiques des industries créatives et de l'entrepreneuriat culturel (Swedberg, 2006) dans une perspective plus théorique. Les ouvrages de Henry (2008) et Henry et De Bruyn (2011) offrent, par exemple, des débuts de réflexion sur de nombreuses questions en lien avec la nature de l'entrepreneuriat créatif, les défis pour les créateurs de réconcilier objectifs artistiques et commerciaux, les processus de création et d'innovation et les types de politiques qui peuvent être mises en place pour soutenir et encourager l'entrepreneuriat culturel et créatif. En Angleterre, certains auteurs et institutions ont par exemple commencé à s'intéresser à la manière de promouvoir les compétences entrepreneuriales dans le secteur culturel et créatif au sein des cursus universitaires ou autres à partir du milieu des années 2000 (Rae, 2004 ; DCMS, 2006 ; NESTA, 2009). Cependant, les apports scientifiques notamment menés par des chercheurs en entrepreneuriat et plus largement en sciences humaines et sociales sont encore limités. Il existe aussi peu de recueils offrant des perspectives comparatives, tenant compte de l'influence des contextes culturels, sociaux, économiques et politiques sur les dynamiques entrepreneuriales dans le secteur culturel et créatif. Or, les recherches en économie géographique ont démontré à quel point ceux-ci peuvent influencer à la fois la dynamique entrepreneuriale (Sam, Florida and Acs, 2004 ; Bosma et Schutjens, 2010) et créative (Chapain, Clifton and Comunian, 2013). Cette question est particulièrement intéressante dans le contexte européen étant donné la diversité des politiques mises en place à la fois aux niveaux local, régional, national et de la Commission Européenne en matière d'entrepreneuriat comme souligné par HKU (2010) et des forces différentielles des villes, régions et pays européens dans le secteur culturel et créatif (Power, 2011). Il est donc important de continuer à développer notre compréhension de l'entrepreneuriat culturel et créatif et de ses multiples manifestations à travers l'Europe.

Par exemple, la définition proposée dans le rapport Hearn « Sur le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel en France » (2014) montre le chemin encore à parcourir et encourage à se tourner vers la communauté scientifique pour éclairer ce champ d'étude. L'entrepreneur culturel y est présenté comme « le fondateur d'une personne morale immatriculée au registre du commerce et des sociétés (RCS) qui commercialise un produit ou service culturel, dont il est ou non à l'initiative, en s'insérant dans des logiques entrepreneuriales (rentabilité, croissance, profit) ». L'entrepreneuriat dans le secteur culturel serait donc « d'abord statutaire, avant

de se définir par domaine, par filière (musique, spectacle vivant, art contemporain notamment) ou par seule posture entrepreneuriale » (Rapport Hearn, 2014 : 12). Et ce, paradoxalement dans la mesure où, d'une part, l'entrepreneuriat culturel et créatif s'articule avec l'univers associatif (Emin et Guibert, 2009 ; Emin, Guibert, Parent, 2015), d'autre part, l'entrepreneuriat culturel s'inscrit dans un « nouvel esprit du capitalisme » (Boltanski et Chiapello, 1999). Ainsi, en France, environ un tiers des établissements culturels sont des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et la culture est l'un des tout premiers secteurs de l'ESS (CNCRES, 2014). Reconnaître et mieux comprendre l'articulation des objectifs économiques, sociaux et culturels inhérent au secteur culturel et créatif a été mis de l'avant par plusieurs auteurs (voir Chapain and Hargreaves, 2016 pour une revue). De plus, si le secteur culturel compte des acteurs industriels, il repose également sur des travailleurs indépendants (free-lance, artistes, auto-entrepreneurs...) et sur des configurations organisationnelles réinventées, dans lesquelles les acteurs créatifs collaborant en mode projet (Menger, 2002), sont impliqués dans des réseaux d'échange très interconnectés, fondés sur toutes les formes de proximité, à l'échelle de métropoles urbaines, de quartiers spécifiques ou encore de clusters dédiés (Evans, 2009 ; Emin et Schieb-Bienfait, 2016). L'artiste ou l'acteur culturel est tout à la fois et tour à tour « travailleur au projet, créateur de son propre emploi, chef d'équipe quand il doit réunir autour de lui des collaborateurs aux talents divers, agent de son propre succès commercial ou médiatique, inventeur de structures nouvelles... » (SmartBe, 2011 : 12). Dans ce cadre, se saisir de la dimension entrepreneuriale de l'activité artistique ainsi que des caractéristiques créatives de l'activité entrepreneuriale (Menger, 2002), rapprocher l'artiste de l'entrepreneur pour mieux aborder la fonction entrepreneuriale, explorer les travaux d'économistes et de sociologues (comme Schumpeter ou Weber) pour éclairer conceptuellement l'entrepreneuriat culturel et créatif (Swedberg, 2006), sont autant de perspectives intéressantes pour progresser dans la caractérisation de l'entrepreneuriat culturel et créatif.

Notre compréhension du phénomène entrepreneurial doit également passer par l'observation et la compréhension des pratiques individuelles et sociales des entrepreneurs culturels, dans une perspective pragmatique (Marchesnay, 2012) ; le pragmatisme (Dewey) constituant, selon Joas (2004), une voie féconde à une compréhension de l'agir humain axée sur la dimension créative. D'autres travaux récents (Dupuy et al., 1999, Hatchuel, 2005), consacrés à ouvrir de nouvelles perspectives pour une épistémologie de l'action, nous invitent à examiner les représentations et dispositifs de l'action repérés dans l'entrepreneuriat culturel et créatif. Le secteur créatif et culturel, lieu privilégié d'expérimentation et de dynamiques entrepreneuriales variées individuelles ou collectives (mutualisation, groupement d'employeurs, collectif d'artistes, mode projet...), offre des terrains particulièrement propices pour penser l'émergence de l'action collective (Bréchet, Schieb-Bienfait, Desreumaux, 2009) et repérer une « révision inventive » de modèles collectifs de l'action (Hatchuel, 2005) ainsi que pour questionner les objets, pratiques et dispositifs de gestion (modèles d'activité, modes de financement, pratiques de management de projet...).

Aussi beaucoup de choses restent à clarifier et étudier au sujet de l'entrepreneuriat culturel et créatif qui nécessite une théorisation solide et des travaux empiriques que ce soit au niveau de sa caractérisation, de son processus ou de sa rationalisation. De plus reconnaître sa diversité à travers les différents contextes européens nous semble important. Le présent appel à communication a pour objectif de réunir différents types de contributions sur le thème de l'entrepreneuriat créatif et culturel en Europe. Des travaux issus des différents domaines des sciences de gestion ainsi que des sciences humaines et sociales (telles que la sociologie, la psychologie, le droit, la géographie) peuvent être proposés. Les contributions pourront répondre aux axes problématiques identifiés ci-dessous, sans exclusive.

- **Caractérisation de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur culturel et créatif**

Les contributions s'attachant à asseoir des définitions de l'entrepreneuriat culturel et créatif et une meilleure compréhension de l'entrepreneur culturel sur des fondements théoriques ou ancrées dans les pratiques sont attendues. Elles pourront répondre à tout ou partie des questions suivantes : Quels sont les contours de l'entrepreneuriat culturel et créatif ? Quelles en sont les formes et les modalités concrètes ? Quels sont ses rapports à l'entrepreneuriat social, à l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire ? Quels éclairages conceptuels et théoriques sont proposés par les sciences humaines et sociales sur ces questions ?

Quelles sont les relations entre identités artistiques et entrepreneuriales ? Quelles peuvent être les motivations et les tensions qui traversent l'« artiste-entreprise » qui doit gérer la mise en synergie des deux dynamiques, artistiques et économiques, de production de ses œuvres (Greffe, 2012) ? Quelles sont les figures de l'artiste entrepreneur ou de l'entrepreneur culturel ? Quels éclairages

apportent le fait de voir l'artiste comme un «entrepreneur » ou au contraire l'entrepreneur comme un artiste ? Etc.

• **Dynamiques entrepreneuriales / processus entrepreneuriaux dans le secteur culturel et créatif**

Les recherches s'attachant à décrire et analyser les processus d'émergence dans le secteur créatif et culturel et créatif sont attendues. Quels sont les modes spécifiques des artistes et travailleurs créatifs pour identifier, explorer et exploiter des opportunités ? Quelles sont les particularités des processus d'émergence, bricolage, effectuation dans les industries culturelles et créatives ? Entre émergence spontanée et démarche structurée, quels sont les processus entrepreneuriaux individuels et collectifs observables dans le secteur culturel et créatif ? Quelles connaissances peut-on tirer de l'analyse des processus d'expérimentation à l'œuvre dans ces secteurs ?

Quelles sont les pratiques des entrepreneurs culturels et créatifs ? Quels sont les acteurs parties prenantes des dynamiques entrepreneuriales culturelles et créatives (rôle des pouvoirs publics, des collectifs, des intermédiaires, des structures d'accompagnement à la création...) ? Quels sont les rôles des réseaux sociaux ou encore de l'espace physique dans ces dynamiques ? Observe-t-on de nouvelles dynamiques avec le développement de tiers lieux, d'espaces de co-working voire de structures d'accompagnement dédié à l'entrepreneuriat culturel et créatif ? Existe-il des dynamiques nouvelles d'innovation, des processus de fertilisation croisée avec les secteurs traditionnels et sur quoi reposent-ils ? Etc.

Pratiques et dispositifs de gestion en entrepreneuriat culturel et créatif

Il s'agit notamment d'interroger les usages des outils de gestion, entre conformité et innovation (Avare et al., 2008), en entrepreneuriat culturel et créatif. Pourront donc être questionnés les modes de financement du démarrage et du développement de l'entrepreneuriat artistique et culturel (crowdfunding, mécénat...), les modèles économiques dans le secteur culturel (liens entre projet artistique et activités génératrices de revenus, diversité des modèles selon les filières...), les pratiques sur le plan juridique (place du statut associatif, modalités du travail au projet...). Ou encore l'influence de la formation et de l'accompagnement sur l'entrepreneuriat culturel et créatif (qualités et aptitudes nécessaires pour créer et soutenir des projets créatifs, renforcement des compétences et développement des capacités entrepreneuriales des artistes et travailleurs créatifs), etc.

Calendrier de la publication :

- **30 septembre 2016** : date limite de soumission des résumés par les auteurs.
- **30 octobre 2016** : retour aux auteurs des évaluations.
- **15 mars 2017** : date limite de réception des textes complets par les auteurs.
- **30 juin 2017** : retour aux auteurs de la décision finale.
- **30 octobre 2017** : envoi des textes définitifs pour parution dans le numéro thématique.

Contact : Sandrine Emin et Nathalie Schieb-Bienfait

L'envoi des résumés et des propositions doit être réalisé par mail, avec l'objet « numéro spécial Entrepreneuriat culturel et créatif », à sandrine.emin@univ-angers.fr ET nathalie.schieb-bienfait@univ-nantes.fr (destinataire), et soumission@entrepreneuriat.com (copie). Les résumés et textes soumis doivent être envoyés sous format word.

Les résumés, de 1200 mots au maximum, doivent préciser le sujet, la problématique, le cadre théorique, la méthodologie et comporter une bibliographie.

Les propositions doivent respecter le format de présentation de la Revue de l'entrepreneuriat. Voir la note aux auteurs : <http://www.entrepreneuriat.com/pole-recherche/la-revue-nouvelle-formule/note-aux-auteurs/#c958>

Bibliographie indicative

Ambrosino C. et Guillon V. (2014), « Les tournants culturels des sociétés urbaines », in G. Djament-Tran, P. San Marco (dir.). *La métropolisation de la culture et du patrimoine*, Le manuscrit, p.61-76.
Andres L., Chapain C., (2013), « The Integration of Cultural and Creative Industries into Local and Regional Development Strategies in Birmingham and Marseille: towards an inclusive and

collaborative Governance? », *Regional Studies*, February, Vol. 47, No. 2, p.161–182.

Andres L., Chapain C. (2015) « Creative Systems: a new integrated approach to understanding the complexity of cultural and creative industries in Eastern and Western countries », In J. Bryson and P. Daniels, *The Handbook of Service Business*, Cheltenham: Edward Elgar.

Boltanski L., Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, éd. Gallimard.

Bosma N., Schutjens V. (2011) Understanding regional variation in entrepreneurial activity and entrepreneurial attitude in Europe. *The Annals of Regional Science*, 47(3): 711-742

Bréchet J-P, Schieb-Bienfait N., Desreumaux A. (2009), « les figures de l'entrepreneur dans une théorie de l'action fondée sur le projet », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 8, n°1, p. 37- 54.

Bureau d'étude SmartBe (coord.) (2011), *L'artiste un entrepreneur ?*, Ed. Les Impressions nouvelles.

Caves R. (2000), *Creative industries: contacts between art and commerce*, Cambridge, MA/ Harvard University Press.

Chapain C., Comunian R. (2010), « Enabling and Inhibiting the Creative Economy: The Role of the Local and regional Dimensions in England », *Regional Studies*, vol. 44 (6): p.717- 734.

Chapain C., Clifton N., Comunian R. (2013) 'Understanding Creative Regions: Bridging the Gap between Global Discourses and Regional and National Contexts.' *Regional Studies*, Vol. 47(2): 131-134

Chapain C., Hargreaves I. (2016) 'Citizenship in the creative economy' in I. Hargreaves and J. Hartley (eds) *The Creative Citizen Unbound: how social media and DIY culture contribute to democracy, communities and the creative economy*. Bristol: Policy Press.

Observatoire national de l'ESS – CNCRES (2014), Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, *Hors série Juris Associations*.

DCMS and Creative Industries Task Force (1998), *Creative Industries 1998 : Mapping documents*, London: UK Department for Culture, Media and Sport.

Department for Culture Media and Sport [DCMS] (2006) *Developing Entrepreneurship for the Creative Industries. The Role of Higher and Further Education*. London: DCMS.

Dupuy J.-P., Livet P., Reynaud B., (1999) (sous la direction), *Limites de la rationalité et construction des collectifs*, Colloque de Cerisy, La Découverte, Paris.

ECCE, rapports parus accessibles sur : <http://www.e-c-c-e.de/en/publications/publication/> Emin S. et Guibert G. (2009), « Mise en œuvre des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) dans le secteur culturel : diversités entrepreneuriales et difficultés managériales », *Innovations. Revue d'Economie et de Management de l'innovation*, 2009/2, n°30, 71-97.

Emin S., Guibert G., Parent E., (2016), DIY vs Education populaire. Analyse de l'émergence et de la persistance d'une scène musicale locale, *L'Observatoire. La revue de politiques culturelles*, n°47, Hiver.

Emin S. et Schieb-Bienfait N. (coord.), 2016, Clusters, villes et quartiers créatifs, *Presses Universitaires de Rennes*, (à paraître).

European Commission [EC] (1998). Culture, the cultural industries and employment in commission staff working paper document sec (98) 837 Brussels: European Commission.

European Commission [EC] (2010) *Green Paper: Unlocking the potential of cultural and creative industries*. COM (183), Brussels.

European Parliament [EP] (1999) Cultural industries and employment in the countries of the European Union. Summary. *Education and Culture Series EDUC 104A available online at: http://www.europarl.europa.eu/workingpapers/educ/104aensum_en.htm [Accessed on 16th February 2016]*

European Parliament [EP] (2013) *European cultural and creative sectors as sources of economic growth and jobs*. European Parliament resolution of 12 September 2013 on promoting the European cultural and creative sectors as sources of economic growth and jobs (2012/2302(INI)) Available online at: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+TA+P7-TA-2013-0368+0+DOC+PDF+V0/EN> [Accessed on 15th February 2015]

Fleming Tom Creative Consultancy (2015) *Cultural and Creative Spillovers in Europe. Report on a preliminary evidence review*. Available online at: <http://www.artscouncil.org.uk/advice-and-guidance/browse-advice-and-guidance/cultural-and-creative-spillovers-europe> [Accessed on 16th February 2016]

Kancel S., Itty J., Weill M., (2013), *L'apport de la culture à l'économie de la France*, Rapport à l'Inspection Générale des Finances et à l'Inspection Générale des Affaires Culturelles, décembre, sous la supervision de B. Durieux.

KEA, Rapports d'études sur le lien culture et territoires, voir <http://www.keanet.eu/fr/publications/culture-and-territories/>

- Evans G. (2009) From cultural quarters to creative cluster – creative spaces in the new city economy; in Legnér, M. and Ponzini D., (eds) *Cultural Quarters and Urban Transformation: International Perspectives*. Klintehamn: Gotlandica förlag.
- Florida R. (2002), *The Rise of the Creative Class and how it's transforming Work, Leisure, and Everyday Life*, New York, Basic books.
- Florida R. (2005), *The flight of the Creative Class, the New Global Competition for Talent*, New-York, Harper Business.
- Grefe X. (2012), *L'artiste-entreprise*, Dalloz.
- Hagoort, G and Kooyman, R (2009) *Creative Industries: Colourful Fabric in Multiple Dimensions*, Chicago: University of Chicago Press Hall P. (2000), « Creative cities and economic development », *Urban Studies*, vol. 37, n°4, p.639-649.
- Hartley J., Potts J., Cunningham S., Flew T., Keane M. and Banks J. (2013) *Key concepts in the creative industries*. London: Sage
- Hatchuel A. (2005), “Pour une épistémologie de l'action : l'expérience des sciences de gestion », in Teulier R. et Lorino P. (sous la direction), *Entre connaissance et organisation : l'activité collective : l'entreprise face au défi de la connaissance*, colloque de Cerisy, Editions La Découverte.
- Hearn S. (en association avec O.Saby), (2014), « Sur le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel en France », Rapport à la ministre de la culture et au ministre de l'économie, juin.
- Henry C. (2008) 'Introduction' and 'Conclusion' in Henry C. (ed) *Entrepreneurship in the Creative Industries. An International Perspective*. Cheltenham, UK: Edward Elgar.
- Henry C. and De Bruyn A. (2011) *Entrepreneurship and creative economy. Process, practice and policy*. Cheltenham: Edward Elgar.
- HKU, (2010), *The Entrepreneurial Dimension of the Cultural and Creative Industries*, Hogeschool voor de Kunsten Utrecht, Utrecht.
- Joas H. (2004), *La créativité de l'agir*, Cerf
- Landry C. (2001), *The Creative City*, Londres, Earthscan / Comedia
- Li S., Li X. (2011), « The role of cultural creative industry in the process of the city development: the case of Jingdezhen » in *Studies in Sociology of Science*, vol.2, n°2, p.74- 88
- Marchesnay M. (2012), « Une approche pragmatique de l'entrepreneur », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. XVIII, n°46, Hiver, p.95-105
- Markusen (2013) *How cities can nurture cultural entrepreneurs? Policy brief for the Ewing Marion Kaufmann Foundation*, presented at the Mayors Conference on Entrepreneurship, Kansas City, Mo., November 20, 2013. University of Minnesota: Ewing Marion Kauffman Foundation
- Menger, P.M., (2002), *Portrait de l'artiste en travailleur*, Paris : Ed. du Seuil.
- Musterd S., Murie A. (eds) (2010) *Making Competitive Cities: Pathways, Actors and Policies*.. Chichester: Wiley & Sons.
- Musterd S., Kovacs Z. (eds) (2013) *Place Making and Policies for Competitive Cities*. Chichester: Wiley & Sons.
- Nathan M., Pratt, A. and Rincon-Azar A. (2015) *Creative employment in the EU and the UK. A comparative analysis*. London: NESTA.
- NESTA (2009) *Creative Enterprise Toolkit* available at: <http://www.nesta.org.uk/enterprise-toolkit/>
- O'Connor, J., (2010), *The cultural and creative industries: a literature review* [2nd ed.]. Creativity, Culture and Education Series. Creativity, Culture and Education, London.
- Power D. (2011) *Priority Sector Report: Creative and Cultural Industries*. European Cluster Observatory, Europa Innova Paper N. 16, Brussels: European Commission.
- Rae, D (2004) *Entrepreneurial learning: a practical model from the creative industries' Education and Training*, Vol 46 No 8-9,
- Sam Y.-L., Florida R. and Acs Z (2004): *Creativity and Entrepreneurship: A Regional Analysis of New Firm Formation*, *Regional Studies*, 38:8, 879-891
- Scott A. (2006a), “Entrepreneurship, Innovation and industrial Development: geography and the Creative field revisited”, *Small Business Economics*, vol.26, p. 1-24
- Scott A. (2006b), « Creative Cities: conceptual issues and policy questions », *Journal in Urban affairs*, vol.28, n°1, p. 1-17
- Swedberg R. (2006), “The cultural entrepreneur and the creative industries: beginning in Vienna”, *Journal of cultural economy*, 30, p. 243-261
- TERA (2014) *The economic contribution of the creative industries to EU GDP and employment. Evolution 2008-2011*. Available online: <http://www.teraconsultants.fr/en/issues/The-Economic-Contribution-of-the-Creative-Industries-to-EU-in-GDP-and-Employment> [Accessed 21st December 2014]

Unesco-PNUD (2013), Rapport sur l'économie créative, élargir les voies du développement local, édition spéciale, <http://www.unesco.org/culture/pdf/creative-economy-report-2013.pdf> Zheng J. (2010), « the entrepreneurial state in creative industry cluster development in Shanghai », *Journal of Urban Affairs*, vol. 32, n°2, p.143-170

- **2^{nde} journée de l'innovation Abbé Grégoire**



Appel à responsables de Special Interest Groups (SIG)

le cnam

Avec le soutien de



L'innovation est devenue ces dernières années un objet de recherche d'actualité, abondamment étudié. Multiforme, l'innovation est analysée par l'ensemble des sciences sociales, notamment les sciences de gestion et l'économie. Les différents niveaux d'analyse : individus, organisations, systèmes économiques ou encore politiques ; invitent à des méthodologies variées. La *2^{nde} Journée de l'innovation Abbé Grégoire* a pour but de mettre en lumière ces développements récents de la recherche sur l'innovation. Avec ce colloque, nous souhaitons aussi contribuer à la construction de la communauté de recherche autour de ce sujet commun.

Durant la 1^{ère} édition de la Journée de l'innovation Abbé Grégoire, 7 SIG furent organisés, durant lesquels 36 papiers furent présentés dans les différentes disciplines, du management à la finance en passant par l'économie. La *2^{nde} Journée de l'innovation Abbé Grégoire*, se tiendra à **Paris le 28 mars 2017**. Vous souhaitez contribuer à cette journée de recherche en tant que responsable de *Special Interest Group* (SIG) ? Nous aurons plaisir à lire vos propositions et à vous compter dans notre collectif.



Modalités de soumission :

1. Décrire dans un courrier le sujet que vous souhaiteriez superviser pendant le colloque, et votre motivation ;
2. Inclure dans votre lettre un paragraphe expliquant comment vous comptez promouvoir votre SIG et la *2^{nde} Journée de l'innovation Abbé Grégoire*, en spécifiant les réseaux auprès desquels vous diffuserez les informations nécessaires à la promotion de cet événement ;
3. Joindre un CV ;
4. Envoyer votre candidature à benjamin.le_pendeven@cnam.fr avant le **15 septembre 2016**.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Nous espérons vous voir rejoindre la *2^{nde} Journée de l'innovation Abbé Grégoire* et contribuer au développement de la recherche sur l'innovation.

Le Comité d'organisation

Responsabilités des Special Interest Groups Chairs

Le rôle des responsables de SIG au sein de la *2nde Journée de l'innovation Abbé Grégoire* est le suivant :

1. Intégration du Comité Scientifique. Votre sélection en tant que responsable d'un SIG implique votre intégration au Comité scientifique de la conférence. Votre expérience et vos conseils seront précieux pour le succès de cet événement ;
2. Communication. Nous comptons sur vous pour diffuser l'appel à communications et votre SIG (à partir de mi-septembre) à tous vos réseaux scientifiques (laboratoires, collègues, doctorants, co-auteurs, etc) ;
3. Responsabilité de la qualité scientifique. En tant que responsable de SIG, vous serez en charge avec le Comité d'organisation (CO) de la sélection des papiers, basée sur une évaluation en double-aveugle sur résumé étendu ou article complet. Votre expertise sur votre champ scientifique sera d'une grande valeur pour choisir les évaluateurs et aider le CO à gérer les tâches relatives au processus de sélection des papiers ;
4. Organisation des sessions de votre SIG. Si le SIG que vous supervisez reçoit et accepte beaucoup de contributions, il sera divisé en 2 ou 3 sessions (voire davantage si nécessaire). Dans ce cas, vous serez en charge avec le CO de réfléchir à la meilleure organisation possible ;
5. Partenariat avec un journal académique. La *2nde Journée de l'innovation Abbé Grégoire* a conclu des partenariats avec plusieurs journaux académiques. Si cela vous intéresse, le CO vous proposera de participer à la sélection et/ou au management d'un numéro ou dossier spécial en lien avec votre thématique ;
6. Respect des délais fixés par le CO. Vous comprendrez que l'organisation d'un tel événement est soumise à de nombreuses contraintes et qu'il est important de respecter les délais fixés pour assurer le bon déroulement de la conférence.

Merci de l'intérêt que vous portez à ce colloque et de votre engagement !

Le Comité d'organisation

- 3^{ème} colloque « innovation sociale et territoires »



3^{ème} colloque « Innovation sociale et territoires »

Grasse – 9 et 10 novembre 2016

Appel à communication

Contexte

Les mutations rapides des contextes économiques, sociétaux et écologiques imposent aux territoires et à leurs acteurs de changer de regard et d'anticiper les adaptations rendues indispensables. Dans ce sens, et à côté des solutions technologiques voulues ou subies, comprendre ce que l'Innovation Sociale peut apporter devient un des enjeux des années à venir.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) s'est engagée résolument dans la promotion des démarches territoriales d'innovation sociale depuis plus de 3 ans. Elle souhaite désormais faire de l'innovation sociale un enjeu prioritaire de sa stratégie de développement territorial. Pour ce faire, la CAPG a lancé sur son territoire une démarche collaborative d'analyse et de promotion des pratiques porteuses d'innovation sociale confiée au Centre de Recherche Appliquée de la SCIC TETRIS (Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale).

La SCIC TETRIS porte le Pôle Territorial de Coopération Economique éponyme structuré autour de 4 axes d'activités complémentaires et interdépendants directement inspirés de l'approche par les capacités du développement durable et traduisant la finalité de transition écologique territoriale de ce PTCE. Pour chacun de ces axes d'activité, TETRIS réalise un aller-retour permanent entre les activités socio-économiques développées par les structures membres, l'accompagnement de projets incubés dans une démarche d'innovation sociale et les activités de recherche avec l'appui d'un Comité Scientifique pluridisciplinaire.

Ce colloque qui inaugure le mois de l'ESS sur le territoire du Pays de Grasse constitue chaque année un point d'étape pour le Conseil Scientifique, le Centre de Recherche Appliquée de TETRIS et ses partenaires.

Gratuit et ouvert, ce colloque vise à proposer, à un public large d'acteurs et de chercheurs, des thèmes de réflexion en lien avec la démarche du territoire et de TETRIS : Economie Sociale et Solidaire, pratiques solidaires, développement local durable, innovation sociale, gouvernance territoriale, communs.

Pour chacun des thèmes, l'objectif est d'organiser un regard croisé entre les apports de la recherche et les actions, outils et initiatives de terrain en provenance de différents territoires engagés sur les mêmes thématiques.

Thème 2016 « Vers un écosystème territorial d'innovation sociale propice au développement local durable ? »

Axe 1 : Des éléments de caractérisation d'un écosystème territorial d'innovation sociale

Le Pays de Grasse et TETRIS s'inscrivent dans l'approche socio-territoriale ou institutionnaliste de l'innovation sociale caractérisée par les travaux de l'Institut Godin. Dans une démarche d'économie solidaire et de développement durable ancrée à un territoire, la réflexion doit porter sur les éléments permettant de caractériser un écosystème favorisant l'innovation sociale au service du développement local durable mais également sur l'outillage et l'accompagnement des territoires et des acteurs dans l'émergence et le développement de cet écosystème.

Dans cet axe, nous posons les questions suivantes sans qu'elles soient exhaustives des sujets qui peuvent être abordés :

- A quelle échelle territoriale un tel écosystème serait-il pertinent ?
- Comment accompagner les territoires et les acteurs? : Quels outils ? Quels financements ?...
- Quel rôle et quelle place pour la recherche ? Quels liens entre recherche et société dite civile ?
- Quelle gouvernance territoriale ?
- Quels liens entre innovation sociale et économie circulaire, de la fonctionnalité ?
- A quelles conditions les PTCE peuvent-ils s'inscrire dans cet écosystème ?
- Quelles perspectives, quels dispositifs, quels outils d'éducation et de formation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) pour favoriser une dynamique d'innovation sociale dans un écosystème territorial ?

Axe 2 : Explorer la piste de l'économie en commun

Les communs approchés comme une action collective instituante autour d'une ressource considérée par les acteurs comme importante constituent une piste à explorer tant au niveau d'un écosystème territorial que pour la construction d'une économie en commun. Aujourd'hui, la littérature sur les communs distingue deux grands types de communs, les communs traditionnels liés à des ressources naturelles (l'eau, les forêts, les poissons..) et les communs informationnels autour de ressources intellectuelles qui mettent en jeu la connaissance (logiciels libre, savoirs académiques). En tenant compte des remarques et apports des champs de pensée du développement durable et de l'ESS nous pouvons définir les communs sociaux comme des communs où la ressource concerne les biens qui permettent de rendre effectifs les droits fondamentaux et les libertés humaines durables et ainsi de développer les capacités individuelles.

La réflexion devra porter sur les liens, la place, le rôle des communs au regard d'un écosystème territorial d'innovation sociale propice au développement local durable.

Dans cet axe, nous posons les questions suivantes sans qu'elles soient exhaustives des sujets qui peuvent être abordés :

- Quels liens entre communs et ESS, communs et développement local durable ?
- Quels apports des différentes analyses des communs à la réflexion sur un écosystème territorial ? : Apport des juristes italiens, de la gouvernance territoriale des communs, du polycentrisme, ...?
- Comment favoriser l'émergence de communs sur les territoires ?
- Quels apports d'une monnaie approchée comme un commun à cet écosystème ?

Axe 3 : «Cultiver le territoire» pour en révéler les ressources

Avec l'appui d'exemples issus du Pays de Grasse et d'autres territoires, il s'agit d'approfondir la réflexion sur la démarche vers un écosystème territorial d'innovation sociale propice au développement durable. Enrichir la réflexion par la présentation de démarches visant à « développer », « labourer », « cultiver », « révéler » le territoire dans une logique de mise en synergie des outils et initiatives.

Dans cet axe, nous posons les questions suivantes sans qu'elles soient exhaustives des sujets qui peuvent être abordés :

- Peut-on approfondir les liens entre innovation sociale et accessibilité?
- Quels modes de coopération économiques territoriales, quelles démarches partenariales adoptés pour aller vers un écosystème territorial ?
- Comment penser la diffusion de l'innovation sociale au niveau territorial ?
- Comment penser l'espace ? Quels place et rôle pour les Tiers-espaces (Contre-espace, Tiers-paysage, Tiers-lieu) dans cette démarche ?
- Quels peuvent être les apports des monnaies locales complémentaires et de la finance solidaire ?
- Quels peuvent être les apports de l'éducation populaire, de l'éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ?

Dans le cadre de notre démarche d'exploration et d'échange entre acteurs et chercheurs, nous restons ouverts à toute proposition n'entrant pas dans le cadre des 3 axes de réflexion proposés.

Calendrier et modalités pratiques

Le colloque se déroulera au Théâtre de Grasse (lieu pressenti) les 9 et 10 novembre 2016.

Les organisateurs prennent en charge l'hébergement à l'hôtel du Patti en chambre double (37.5€/ nuit) pour les intervenants. Les frais de transport restant à votre charge.

Une soirée festive (FIESSTA) sera organisée le mercredi 9 au soir – tous les participants au colloque y seront conviés – participation à prix libre – inscription souhaitée.

Les propositions de communications sont attendues pour **le mercredi 21 septembre 2016 au plus tard**. Elles prendront la forme soit d'un résumé de communication, soit d'un article déjà écrit.

Les organisateurs feront parvenir leur réponse, acceptation ou refus, aux auteurs avant le **30 septembre 2016** accompagné d'une proposition de programme.

Afin de rendre les réflexions issues de ce colloque accessibles au plus grand nombre, les intervenants s'engagent à communiquer aux organisateurs un article et/ou un diaporama qui sera mis en ligne (avec un lien communiqué aux participants au colloque) **au plus tard le 20 novembre 2016**.

Contact : Geneviève Fontaine : recherche@scic-tetris.org

SCIC TETRIS – 23 route de la Marigarde – 06130 Grasse

- **Forum international de l'économie sociale et solidaire**



RIUESS



Le Réseau Interuniversitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS)

Le Réseau euro-méditerranéen Développement Durable et Lien social (2DLiS)

Le Réseau Marocain de l'Économie Sociale et Solidaire (REMESS)

FORUM INTERNATIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Université Cadi Ayyad de Marrakech et Université de Haute-Alsace

Marrakech, 22 au 24 Mai 2017 (Maroc)

Appel à Communication

Comment former à l'économie sociale et solidaire ?

Engagement, citoyenneté et développement

L'économie sociale et solidaire (ESS) est aujourd'hui interpellée par la société civile et les institutions confrontées aux effets et aux menaces de la crise actuelle, à la fois crise des valeurs et crise économique, sociale et environnementale : l'ESS sera-t-elle capable d'affronter ces défis et de construire des voies pour un développement solidaire, durable et démocratique ? L'ESS

sera-t-elle en capacité d'accompagner, de soutenir et de valoriser les potentialités et les capacités des personnes parties prenantes ?

La formation à l'ESS interpelle tous les acteurs, de la société civile aux institutions, elle occupe un rôle stratégique de premier plan :

- Quels sont les modèles de développement durable en jeu et les modèles d'entreprise qui leur sont associés ?
- Par quels canaux ces modèles sont-ils diffusés aux futurs professionnels d'un secteur devenu attractif ?
- Comment les acteurs de l'ESS interviennent dans l'orientation et la mise en œuvre des formations à l'ESS ?
- Quelles représentation de l'économie sociale et solidaire est proposée par les universités du Nord et du Sud de la Méditerranée ?

La formation à l'ESS est porteuse d'un pluralisme des valeurs propice à la citoyenneté et à la démocratie :

- Quelles sont les orientations des formations vers la prise en compte des modèles économiques alternatifs et innovants, sinon utopiques ?
- Est-ce que l'ESS demande des modes d'apprentissage et de compétences spécifiques ? Comment les faire émerger et comment élaborer des offres de formation cohérentes ?
- Quelles sont les formes de professionnalisation dans l'ESS, notamment l'entrée dans le métier par l'expérience militante ou par les diplômes ? Quelle ouverture aux acteurs locaux, professionnels et associatifs, qui aspirent à la reconnaissance de leurs compétences par une formation diplômante ?
- Quelle est la place réservée à la formation à la citoyenneté dans les diplômes dédiés à l'économie sociale et solidaire ?
- Comment l'ESS prend en compte la mondialisation, articule solidarités locales et solidarités internationales et intègre les migrations et leurs conséquences ?

Sur la rive sud de la Méditerranée, la formation à l'économie sociale et solidaire renvoie à des attentes spécifiques de professionnalisation dans des domaines diversifiés : comment les formations à l'ESS répondent-elles à ces attentes, notamment au Maroc, tout en s'appuyant sur les initiatives de la société civile et les solidarités traditionnelles ancrées dans le droit coutumier ?

Ce FORUM est né de la rencontre de chercheurs et d'acteurs de l'ESS issus de trois réseaux :

- le Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire (RIUESS) regroupant en France une trentaine d'universités autour de la promotion de la recherche et de la formation en économie sociale et solidaire,
- le Réseau Développement Durable et Lien Social (2DLiS), un réseau international qui réunit 12 universités européennes (France, Italie, Royaume-Uni, Hongrie, Belgique) et africaines (Algérie, Maroc, Sénégal et Tunisie),
- le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) qui rassemble des associations marocaines de l'ESS.

Le FORUM International 22 au 24 mai 2017 à l'université Cadi Ayyad de Marrakech s'empare du thème : « Engagement, Citoyenneté et Développement. Comment former à l'économie sociale et solidaire ? » autour des axes suivants :

1. L'ESS comme voie originale du développement.

Au-delà de la critique du modèle dominant de développement, comment la formation à l'ESS permet-elle de construire des alternatives fondées sur les solidarités tant locales, que régionales, nationales et/ou transnationales ? Comment cette formation contribue à tracer les voies de transitions possibles, notamment en Afrique ?

Une attention particulière sera portée à la question des migrations, de l'immigration et des alternatives proposées par les acteurs de l'ESS à l'échelle des territoires.

2. Une formation professionnalisante:

Elle prépare à des métiers et des compétences associées dans l'économie sociale et solidaire qui s'appuie sur le rapprochement des acteurs de l'ESS et des chercheurs et universitaires :

Comment adapter les compétences génériques (RH, management) aux besoins spécifiques de l'ESS? Quels sont les obstacles à ce rapprochement ? Quelles valeurs communes et quel(s) langage(s) ? Quelles formations pour quels métiers et quelle(s) reconnaissance(s) professionnelle(s) (référentiel et qualification) ? Quel apport de la formation en termes de résultats et d'impacts ?

3. L'interdisciplinarité dans et par la formation à l'ESS :

La formation à l'ESS se construit à partir des savoir-faire, des savoir-être en situation et des compétences expérientielles, en combinant la théorie et l'apprentissage pratique, ce qui remet en question la coupure entre savoirs experts et savoirs profanes.

- Comment aller au-delà des découpages disciplinaires dans la formation à l'ESS ?
- Comment construire des complémentarités et ouvrir des espaces de discussion entre les professions et entre les disciplines ?

4. L'international comme ouverture et source de renouvellement de l'ESS :

Les échanges internationaux offrent un socle d'apprentissage interculturel et réflexif favorable à l'innovation sociale, à la recherche-action et à la créativité collective.

- La formation à l'ESS est-elle porteuse d'une reconfiguration de nouveaux espaces de travail et de modèles de développement durable ?
- Quelles sont les perspectives pour la recherche et la formation à l'ESS au Maroc et en Afrique ?
- Comment les expériences transnationales, notamment franco-marocaines, participent-elles à ce renouveau ?

5. Former à l'ESS, former à la citoyenneté et à la démocratie ?

Quelles sont les compétences nécessaires pour une citoyenneté active et quelles conditions sont requises pour l'exercice d'une démocratie participative ? Comment transmettre les expériences et la mémoire des structures de l'ESS pour inventer de nouveaux modèles ? Quel rôle pour les entreprises de l'ESS dans l'apprentissage d'une gouvernance démocratique ?

Gilles CAIRE, Poitiers, RIUESS

Comité scientifique

(RIUESS, 2DLiS et les universités marocaines et africaines partenaires)

ABOUDRAR Lahoussine (Université d'Agadir, Maroc, 2DLiS) ; AHROUCH Saïd (Université d'Agadir, Maroc), AIT BARI Ahmed (Université d'Agadir, Maroc), ARIB Fatima (Université de Marrakech, Maroc), BLANC Jérôme (Université Lumière Lyon 2, France, RIUESS), BLANC Maurice (Université de Strasbourg, France, 2DLiS), BENNOUR Lotfi (Université de Carthage, Tunisie), BENNRAISS Amina (Université de Marrakech, Maroc), BUCCOLO Elisabetta (CNAM, Paris, France, RIUESS), CAILLE Frédéric (Université de Savoie, France, 2DLiS), CAIRE Gilles (Université de Poitiers, France, RIUESS), COMBES Josette (Institut Novetat, France, RIPESS, RIUESS), COMBES Monique (Université de Reims, France, RIUESS), DACHEUX Eric (Université de Clermont-Ferrand, France, RIUESS), DEFALVARD Hervé (Université Paris-Est-Marne la Vallée, France, RIUESS), DJENANE Madjid (Université de Sétif 1, Algérie, 2DLiS), DUSSUET Annie (Université de Nantes, France, RIUESS), EL ABJANI Abdelaziz (Université de Marrakech, Maroc), EL AHMADI Mohsine (Université de Marrakech, Maroc), EL BOUHAIRI Youssef (Université de Marrakech, Maroc), EL FAIZ Mohamed (Université de Marrakech, Maroc), FARE Marie (Université Lumière Lyon 2, RIUESS), FERRATON Cyrille (Université Montpellier 3, France, RIUESS), GIANFALDONI Patrick (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, France, RIUESS), JUAN Salvador (Université de Caen, France, 2DLiS), KAMIL Hassan (Université de Marrakech, Maroc, 2DLiS), KERN Francis (Université de Strasbourg, France, 2DLiS), KCHIRID Amina (Université Hassan II, Casablanca, Maroc), KCHIRID Mustapha (Université de Marrakech, Maroc), LALLI Pina (Université de Bologne, Italie, 2DLiS), LHUILLIER Vincent (Université de Lorraine, France, RIUESS), NDIAYE Sambou (Université de Saint-Louis, Sénégal, 2DLiS), MEITE Youssouf (Université Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2DLiS), OUHAJOU Kébir (Université d'Agadir, Maroc, 2DLiS), PARRA Carmen (Université de Barcelone, Espagne, RIUESS), PETRELLA Francesca (Université d'Aix-Marseille, France, RIUESS), PODLEWSKI Thomas-André (CNAM, Paris, France, RIUESS), RICHEZ-BATTESTI Nadine (Université d'Aix-Marseille, France, RIUESS), RIGAR Sidi Mohamed (Université de Marrakech, Maroc, 2DLiS), STOESSEL-RITZ Josiane (Université de Haute-Alsace, France, RIUESS et 2DLiS), VALLADE Delphine (Université Montpellier 3, France, RIUESS).

Président : Maurice BLANC, Professeur émérite

Bureau : Josiane STOESSEL-RITZ, Kébir OUHAJOU, Francis KERN, Hervé DEFALVARD, Hassan KAMIL.

Compte-tenu de la vocation de ce FORUM, l'appel à communication porte sur trois types de soumission possibles :

- ✓ Une proposition de communication académique (maximum 5000 signes tout compris) identifiée par son seul acronyme et indiquant l'axe auquel se rapporte la proposition. Cette proposition sera accompagnée d'une fiche d'identification comportant le(s) nom(s), prénom(s) du ou des auteurs, qualité, institutions de rattachement, courriel, titre de la communication et acronyme (5 lettres).
- ✓ Une proposition sous forme de témoignage sur des expériences de porteurs d'initiative avec un bilan critique des réussites et des échecs (proposition d'une page, 3000 signes tout compris) précisant le titre, le(s) nom(s), prénom(s) du ou des auteurs, qualité, institutions de rattachement, courriel.
- ✓ Une proposition sous forme de poster (exposition, atelier), avec un résumé de 600 caractères précisant le titre, le(s) nom(s), prénom(s) du ou des auteurs, qualité, institutions de rattachement, courriel.

Calendrier

Date limite d'envoi de toutes les propositions: **le 15/11/2016**

- ✓ Communications à l'attention de josiane.stoessel-ritz@uha.fr et de maurice.blanc@unistra.fr
- ✓ Témoignage sur des expériences à l'attention de rothpr@gmail.com et chabdeljelil@hotmail.com
- ✓ Posters : josiane.stoessel-ritz@uha.fr

Notification d'acceptation des propositions : le 22/01/2017

Date limite d'inscription, d'envoi des articles, des résumés de témoignages et des posters : le 15/04/2017

Comité de pilotage :

Josiane STOESEL-RITZ, UHA, Mulhouse
S. Mohamed RIGAR, UCA, Marrakech
Abdeljalil CHERKAOUI, REMESS, Rabat
Pierre ROTH, Ancien délégué général CRESS Alsace
Nacer BENHMIDOUCH, Ministère de l'Artisanat et de l'ESS, Rabat
Hassan KAMIL, UCA, Marrakech
Maurice BLANC, Unistra, Strasbourg
Carmen PARRA, Barcelone, RIUESS
Francis KERN, Unistra, Strasbourg
Abdellah AHJAM, REMESS, Rabat
Saïd AHROUCH, université d'Agadir
Vincent LHUILLIER, Université de Lorraine, RIUESS
Omar EL JID, Fatima BEN ALI, Migrations et Développement, Maroc
Mohamed IRGUI, Office de Développement de la Coopération, Rabat
Mohamed AÏT RASMOUK, diplômé Master ESS UHA et UCA, Marrakech
Ali AKEBLI, université d'Agadir et membre du REMESS